

# **Association Handicap International**

Exercice clos le 31 décembre 2017

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



## Association Handicap International

Exercice clos le 31 décembre 2017

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres de l'Association Handicap International,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Handicap International relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Règles et méthodes comptables**

La note « Règles et méthodes comptables d'établissement du compte Emplois-Ressources » de l'annexe aux comptes annuels expose les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi des ressources conformément aux dispositions du règlement CRC 2008-12.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précitées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 23 mai 2018

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Lionel Denjean'.

Lionel Denjean

**HANDICAP INTERNATIONAL FRANCE**

**Comptes annuels au 31 decembre 2017**

# SOMMAIRE

<b>Bilan</b>	
Bilan Actif	1
Bilan Passif	2
Compte de résultat	3
Compte de résultat 2	4
Contributions volontaires en nature	5
Faits significatifs	6
Règles et méthodes comptables	10
<b>ANNEXE</b>	<b>18</b>
Etat de l'actif immobilisé	19
Etat des amortissements	20
Etat des provisions et dépréciations	21
Variation des fonds associatifs	22
Etat des échéances, des créances et des dettes	23
Produits à recevoir	24
Charges à payer	25
Charges et produits constatés d'avance	26
Charges et produits financiers	27
Charges et produits exceptionnels	28
Eléments concernant le réseau fédéral	29
Ventilation des effectifs	30
<b>Compte Emplois - Ressources</b>	<b>31</b>
Compte Emplois-Ressources	32
Détail des valorisations par secteur d'activité	33
Règles & méthodes CER VF	34
Détail des ressources affectées	40

## BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	318.345	28.063	290.281	
Fonds commercial	12.958		12.958	12.958
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres	14.460	13.636	824	2.667
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	150		150	150
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5.055		5.055	5.055
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>350.968</b>	<b>41.699</b>	<b>309.269</b>	<b>20.830</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	62.169	2.341	59.828	38.483
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	20.089	4.044	16.045	
Marchandises	2.018		2.018	2.304
Avances et acomptes versés sur commandes	865.494		865.494	
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	1.195.213	22.739	1.172.474	1.022.538
Autres	836.603		836.603	3.304.928
Baillleurs de fonds	1.118.267		1.118.267	285.350
Avances missions				
Valeurs mobilières de placements				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	5.385.159		5.385.159	3.408.353
Charges constatées d'avance	200.081		200.081	281.558
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>9.685.094</b>	<b>29.124</b>	<b>9.655.969</b>	<b>8.343.514</b>
Primes d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10.036.062</b>	<b>70.824</b>	<b>9.965.238</b>	<b>8.364.344</b>



## BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Fonds associatifs sans droit de reprise	6.098	6.098
Réserve statutaire		
Réserves affectées au projet associatif	4.153.902	4.153.902
Fonds apportés par ATLAS Logistique		
Autres réserves		
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		
Subventions d'investissement	121.460	
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4.281.460</b>	<b>4.160.000</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Fonds dédiés sur ressources affectées	45.000	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>45.000</b>	
Provisions pour risques	68.600	45.600
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>	<b>68.600</b>	<b>45.600</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		7.224
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2.046.208	2.289.854
Dettes fiscales et sociales	633.419	569.767
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Groupe et associés	2.241.179	383
Autres dettes	10.036	
Bailleurs de fonds	392.623	1.091.152
Produits constatés d'avance	246.714	200.365
<b>DETTES</b>	<b>5.570.178</b>	<b>4.158.744</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9.965.238</b>	<b>8.364.344</b>

*Résultat de l'exercice en centimes*

*Total du bilan en centimes*

9.965.238,11

## COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>Nationaux</i>	<i>Internationaux</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Dons, legs et parrainages	39.369.142		39.369.142	39.327.015
Financements, organismes publics	8.686.124		8.686.124	7.576.133
Financements, organismes privés				16.611
<b>Total des dons et financements</b>	<b>48.055.266</b>		<b>48.055.266</b>	<b>46.919.759</b>
Production stockée			15.848	(67.441)
Production immobilisée				
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation			101.984	133.447
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges			19.648	53.585
Autres produits			4.559.499	4.381.479
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>52.752.245</b>	<b>51.420.829</b>
Affectation des fonds propres aux missions sociales du réseau Fédéral			27.710.968	27.404.728
Affectation des fonds privés et institutionnels aux missions sociales du réseau Fédéral			8.585.182	7.495.488
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			1.284.626	1.016.175
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(22.468)	14.195
Autres achats et charges externes			11.856.006	11.987.683
Impôts, taxes et versements assimilés			214.815	197.706
Salaires et traitements			1.786.585	1.868.070
Charges sociales			817.846	833.463
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			29.639	2.465
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			6.439	19.738
Dotations aux provisions			26.600	27.000
Autres charges			121.250	257.345
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>52.417.488</b>	<b>51.124.057</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>334.757</b>	<b>296.772</b>
<b>QUOTE-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			262	
Autres intérêts et produits assimilés			821	809
Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				2
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>1.083</b>	<b>811</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change			2.762	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>2.762</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>(1.679)</b>	<b>811</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>333.078</b>	<b>297.583</b>

## COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	34.900 267	777
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>35.167</b>	<b>777</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(35.167)</b>	<b>(777)</b>
Engagement à réaliser sur ressources affectés Impôts sur les bénéfices	45.000 252.911	296.806
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>52.753.328</b>	<b>51.421.640</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>52.753.328</b>	<b>51.421.640</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>		

**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**

	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>Variation</b>
Don en nature	266.951	10.194	256.757
Mise à disposition de biens & services	2.166.519	1.577.454	589.064
Personnel bénévole	18.711	66.872	-48.161
<b>CHARGES</b>	<b>2.452.181</b>	<b>1.654.521</b>	<b>797.660</b>

	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>Variation</b>
Financements organismes publiques	0	0	0
Financements organismes privés	1.749.236	1.249.164	500.072
Autres contributions en biens et services	702.945	405.357	297.588
<b>PRODUITS</b>	<b>2.452.181</b>	<b>1.654.521</b>	<b>797.660</b>

**Faits significatifs de l'exercice****PREAMBULE :**

Handicap International France (HI France) est une Organisation de Solidarité Internationale créée en 1982 et reconnue d'Utilité Publique en 1997. L'association est membre du réseau fédéral Humanité & Inclusion. Ses comptes font l'objet d'une combinaison des comptes avec la Fédération Handicap International (138, avenue des Frères Lumière 69008 Lyon - France).

**RESEAU FEDERAL HUMANITE & INCLUSION****Le mouvement Handicap International devient Humanité & Inclusion**

A l'occasion de ses 35 ans, le mouvement mondial Handicap International a changé de nom pour devenir Humanité & Inclusion. Ce nouveau nom est basé sur l'affirmation d'une valeur centrale pour notre organisation, la valeur d'humanité. Il exprime également l'ambition qui motive nos actions depuis trente-cinq ans : l'inclusion des personnes handicapées et des populations vulnérables, trop souvent laissées pour compte.

Pour la première fois de notre histoire, notre logo contient un symbole très fort, celui de la main. Signe universel, cette main représente pour nous le dialogue, le soutien, la protection et le soin. C'est également une main qui dit « stop ! », exprimant haut et fort notre mission de plaidoyer.

La Fédération HI, créée en septembre 2009, regroupe l'association française, fondatrice du réseau, et les associations qui ont été constituées progressivement : en Belgique, en Suisse, au Luxembourg, en Allemagne, au Royaume-Uni, au Canada, aux Etats-Unis.

Chaque association membre est représentée au sein de l'Assemblée Générale de la Fédération, qui élit le Conseil d'Administration fédéral. L'association française, en tant que membre fondateur, occupe une place prépondérante dans la gouvernance de la Fédération.

Depuis 2014, la Fondation Handicap International définit le cadre éthique qui sous-tend l'action de HI. C'est un lieu de réflexion sur les enjeux éthiques et politiques auxquels sont confrontés le mouvement HI et, plus largement, les acteurs du secteur humanitaire.

**Mission de la Fédération HI :**

Pour l'ensemble du réseau fédéral, et de manière exclusive, la Fédération HI est chargée par ses membres, de la mise en œuvre opérationnelle des projets de solidarité internationale, ainsi qu'à l'échelon international du plaidoyer et de l'action politique, de l'élaboration de la stratégie pluriannuelle, de l'élaboration des politiques & règles de fonctionnement communes.

**Mission des associations membres :**

Les Associations Nationales représentent HI dans leur pays d'implantation et participent à la réalisation des objectifs du réseau fédéral. Elles mobilisent des ressources financières, techniques et humaines au bénéfice des programmes mis en œuvre par la Fédération, contribuent au développement de l'image et de la notoriété de HI au travers d'actions de communication et de sensibilisation auprès du grand public, et portent les valeurs et les prises de position du réseau fédéral.

**Fonctionnement :**

Des règles de fonctionnement au sein du réseau ont été définies concernant les modalités de collaboration et de gestion financière. Ces règles encadrent l'affectation des ressources financières collectées par les associations nationales (dons, financement publiques et privés, etc.) et la mise en œuvre des projets opérationnels qu'elles financent.

L'association nationale Handicap International France a rétrocédé à la Fédération HI les fonds suivants au titre de l'exercice 2017 en vue de mettre en œuvre les projets associés. L'association est donc transparente :

- Collecte reçue rétrocédée pour 26.7 M€ dont 5.6 M€ de fonds affectés à la demande du donateur,
- Financements institutionnels publics et privés reversés via un contrat de mise en œuvre commune pour 8.7 M€,
- Mécénats d'entreprises : 0,7 M€.

En 2014, Handicap International France, en tant que fondateur, a créé la Fondation Vivre Debout-Handicap International sous égide de la Fondation pour l'université de Lyon.

Sa mission a pour vocation d'accompagner le réseau fédéral pour faire face aux nouveaux enjeux géopolitiques, tout en préparant les réponses humanitaires du futur, en développant entre autre des partenariats avec le milieu de la recherche.

En 2017, la Fondation Vivre Debout-Handicap International a financé des projets à hauteur de 1.2 M€.

#### **FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :**

En 2017, alors que les crises humanitaires se sont multipliées et encore aggravées - conflits armés toujours plus effroyables pour les populations civiles, catastrophes naturelles importantes dont certaines dues aux changements climatiques, conflits ethniques ou religieux violents...- HI, avec la même pugnacité, a poursuivi le déploiement de son ambitieuse stratégie pour répondre au mieux aux attentes des populations les plus vulnérables et des personnes en situation de handicap, toujours plus nombreuses.

2017 a été pour l'association nationale France une année pendant laquelle le développement de nouvelles initiatives a pu être mené afin de toujours mieux maintenir sa contribution prédominante au sein du réseau fédéral international, et ce tout en consolidant ses acquis.

Dans un contexte d'élection politique peu favorable au développement de la collecte en France, Handicap International France a cependant, une nouvelle fois, pu compter sur la fidélité de ses donateurs particuliers, entreprises et institutionnels pour consolider ses positions.

#### **La plateforme HIZY.ORG**

Le 6 octobre 2017, à l'occasion la Journée nationale des aidants, l'Association Nationale France a lancé la plateforme digitale HIZY.ORG. Ce projet ambitieux et novateur, mené grâce au concours privilégié d'un de ses partenaires, la Fondation APRIL, vise à mettre en lien toutes les personnes concernées par le handicap, la maladie ou le grand âge. Hیزی propose de l'information, des interfaces de partage d'expérience et des services spécialisés grâce à des partenariats de qualité.

Hیزی.org vient prendre le relais du magazine papier Déclis, dont le dernier numéro a été publié en Octobre 2017.

#### **Chiffres 2017 :**

La collecte est en hausse de 0.8% par rapport à 2016 grâce à une bonne tenue de la fidélisation - et ce malgré l'absence d'urgence humanitaire fortement collectrice (comme en Haïti en 2016). Handicap

International France a également développé et renforcé ses relations avec ses partenaires et grands donateurs. De belles performances ont été réalisées par les produits solidaires.

La contribution de l'association nationale France au réseau reste prépondérante en atteignant 29.8%.

La générosité du public a permis de contribuer à hauteur de 31.104 M€ à nos missions sociales.

Les donateurs privés, et particulièrement les donateurs fidèles ont été présents en 2017.

Quant aux legs et assurances-vie, une progression de 13% confirme la stratégie de développement sur ce créneau avec 4.0 M€ de collecte en 2017 (3,5 M€ en 2016).

Les autres fonds privés, au travers de nos activités de prospection et de fidélisation des partenaires ont fortement progressé depuis l'année dernière (+42%).

De plus, grâce à la Fondation Vivre Debout – Handicap International, créée en 2014 par Handicap International, l'organisation est habilitée à recevoir des dons ISF, récoltant 1.2 M€ (vs 955 K€ en 2016). Ces fonds ont permis de soutenir, entre autres, la formation de professionnels aux techniques de réadaptation en Afghanistan et la formation au déminage en République Démocratique du Congo.

#### **Des ressources à hauteur de 52,8 M€, soit une augmentation de 1.4 M€.**

En cohérence avec notre modèle économique, la générosité du public est le moteur de cette évolution. Elle constitue 82% des ressources (hors recettes d'activités commerciales), en diminution de 195 K€ par rapport à l'an dernier. Cette variation s'explique essentiellement par l'absence d'urgence humanitaire fortement collectrice et l'absence de don exceptionnel en 2017. Les versements de la Fondation Vivre Debout – Handicap International sont quant à eux en progression de 23%. Le commerce solidaire représente 4,2 M€ des recettes.

Les fonds publics pèsent pour leur part 8,7 M€, soit 18% des recettes hors activités commerciales. Ils sont en progression de 1,1 M€ par rapport à 2016 (impacts essentiellement dus au financement de projets en lien avec l'actualité internationale).

#### **Des missions sociales à hauteur de 40,7 M€, soit une augmentation de 1,4 M€**

Les ressources dégagées dans l'année ont été intégralement affectées aux missions sociales. C'est le fruit d'une gestion rigoureuse et suivie des coûts. Les frais de fonctionnement sont en baisse principalement dû à une maîtrise de nos dépenses. Les frais de recherche de fonds sont en très légère diminution de 0.8%. En 2017, pour chaque euro investi dans la collecte, l'association obtient 4,71 €<sup>1</sup> nets grâce à la générosité des donateurs.

La répartition géographique des projets menés est globalement stable, avec une présence accrue dans les zones de crises aiguës, crise syrienne et plus globalement le Moyen-Orient.

Plus globalement, participant pour 29.8% aux ressources du réseau fédéral, l'association française reste un important contributeur au financement des missions sociales de HI.

---

<sup>1</sup> dans ce ratio, l'impact du commerce solidaire, soit 4.164 K€ de revenus et 2.347 K€ de coûts directs intégrés dans la rubrique « frais de recherche de fonds » et 60 K€ de frais de fonctionnement, ne sont pas pris en compte.

## Principes comptables, méthodes d'évaluation

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables suivantes, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation :

- PCG 2014, règlement ANC n°2015-06 et n°2016-7 du 23 novembre 2015,
- Adaptations prévues par le règlement CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### 1. Immobilisations

#### Immobilisations incorporelles

Les concessions et brevets correspondent à des logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Ils sont amortis selon le mode linéaire, sur une durée de :

- 4 ans pour les applicatifs liés de gestion des donateurs.
- 3 ans pour les logiciels de bureautique

Dans les immobilisations incorporelles, il est intégré le projet HIZY pour un montant de 318K€.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur valeur vénale lorsque ces biens sont donnés gratuitement à l'association.

Les règlements CRC 2004-06 et CRC 2002-10, concernant respectivement la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs d'une part, et à la dépréciation et à l'amortissement des actifs immobilisés d'autre part, sont appliqués par l'association.



Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	6 à 40 ans
Agencements et aménagements des constructions	2 à 20 ans
Matériels et outillage	3 à 5 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Mobilier et matériel électroménager	4 à 10 ans
Matériel audiovisuel	3 à 5 ans
Matériel informatique	3 à 7 ans

### **Immobilisations financières :**

Ces immobilisations intègrent d'une part des participations et créances rattachées à celles-ci et d'autre part, d'autres immobilisations financières, telles que des avances à long terme consenties à des tiers et des dépôts et cautionnements versés.

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Une provision pour dépréciation est constatée sur les avances financières accordées à d'autres associations ou d'autres entités juridiques dont le recouvrement est incertain.

Une provision pour dépréciation est constatée sur les participations financières détenues par l'association en fonction de la situation financière de ces dernières.

## **2. Stocks**

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks de produits finis, de matériaux et fournitures sont valorisés au dernier prix d'achat connu.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### 3. Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Lorsque des opérations sont effectuées en devises, la méthode de conversion utilisée est la suivante :

- Les transferts effectués à l'étranger sont convertis selon le résultat du change effectué par la banque.
- L'ensemble des dépenses libellées en devise, font l'objet d'une conversion au taux INFOEURO du mois de la dépense.
- Les créances et dettes libellées en devises étrangères à la clôture de l'exercice sont converties sur la base du cours des devises en vigueur à la date de clôture.
- Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

Au 31 décembre 2017, il est intégré dans les autres créances 146K€ qui correspond à des fonds avancés dans une succession non encore réalisée.

### 4. Financements

Ce sont des subventions attribuées par des bailleurs institutionnels d'origine publique et privée, affectées à la mise en œuvre des missions sociales. Un accord de financement est établi entre l'association et le bailleur de fonds, qui définit la période de référence (inférieure, égale ou supérieure à un an), les activités financées et les obligations de justification des dépenses engagées dans la réalisation de ces activités.

La part du financement à comptabiliser en produits de l'exercice est déterminée:

- soit, par le rapport financier lorsque celui-ci est réalisé avant la clôture des comptes. Dans ce cas, la somme à affecter en produits est déterminée par les dépenses justifiées
- soit, par une évaluation des dépenses "justifiables" engagées dans la période de référence, lorsque le rapport financier n'a pas été établi avant la clôture des comptes. Ceci est notamment le cas, des financements pluriannuels.

Enfin, la part du financement encaissée au cours de l'exercice, mais non utilisée, est comptabilisée en dettes au passif du bilan, ceci traduisant, soit le report sur l'exercice suivant, soit l'obligation de remboursement au bailleur.

## **5. Subvention d'investissement**

Ce poste est constitué par les financements reçus et utilisés pour l'acquisition d'immobilisations, qui ne sont alors pas comptabilisés en produit d'exploitation.

Ces subventions sont réintégrées au résultat de l'exercice au même rythme que l'amortissement des biens auxquels elles se rapportent.

Le profit ainsi constaté est inscrit en partie en produit d'exploitation qui vient compenser l'amortissement correspondant et en partie en produit exceptionnel qui vient compenser la

Charge exceptionnelle comptabilisée pour les immobilisations cédées ou sorties et non complètement amorties.

## **6. Fonds Dédiés**

Cette rubrique du passif enregistre, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des donateurs, mécènes ou légataires à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Ainsi, lorsque l'association reçoit, durant un exercice donné, des fonds affectés par le donateur à des actions précises des missions sociales et que ces fonds ne sont pas utilisés au cours de l'exercice, la ressource ainsi générée par ces fonds est annulée par une charge de même montant dans le compte de résultat et affectée en « fonds dédiés »

L'utilisation de ces fonds durant les exercices suivants génère alors un produit dans le compte de résultat de chaque exercice concerné pour le montant effectivement consommé et donne lieu à une diminution du poste « fonds dédiés » au bilan pour la même valeur.

Une convention fédérale définit que les fonds dédiés des programmes internationaux sont constatés par la Fédération, ceux des programmes nationaux par l'association nationale concernée.

Les subventions provenant de bailleurs institutionnels, d'origine publique ou privée, encaissées mais non utilisées en totalité au cours de l'exercice sont inscrites dans la rubrique « Bailleurs de fonds » au passif du bilan.

En effet, un financement n'est définitivement acquis pour l'association que lorsqu'il a été utilisé et justifié dans le respect du cadre contractuel qui gère les relations entre l'association et le bailleur.

Au cas contraire, ces sommes feront alors l'objet d'un remboursement au bailleur.

En 2017, 45K€ ont été passé en fonds dédiés lié aux dons d'ORANGE et de SEB sur le projet HIZY.

### **7. Régime fiscal :**

Handicap International bénéficie du statut d'association à but non lucratif et n'est donc pas imposé sur l'excédent dégagé par son exploitation.

Cependant, suite aux directives fiscales parues en 1998 et à l'étude effectuée par l'Administration sur les activités développées par l'association, une partie accessoire de celles-ci a été assujettie aux impôts commerciaux à compter de l'exercice 2000.

L'Administration fiscale a revu en 2001 le périmètre du secteur assujetti de l'association.

L'impôt sur les bénéfices lié à cette fiscalisation et comptabilisé en charge au titre de l'année 2017 s'élève à 252.911€

### **8. Valorisation des contributions en nature**

En conformité avec la nouvelle réglementation comptable des associations, les contributions volontaires ont été inscrites en comptabilité à la suite du Compte de résultat sous des rubriques spécifiques.

Le montant de ces contributions s'élève à 2.452.181 € pour cet exercice.

Les contributions relatives aux campagnes d'affichage et aux frais de publicité (spots radio, TV...), effectuées à titre gratuit au profit de l'association s'élèvent quant à elles à 1.749.236 €.

Le montant des valorisations toujours liés aux campagnes d'affichage mais non valorisés dans nos comptes s'élève quant à elle à 1.380.513€ (pas de factures).

Elles sont assimilables à des financements du fait de leur volume et de leur impact pour l'association.

### **9. Honoraires du commissaire aux comptes**

- Honoraires facturés au titre de l'audit légal des comptes 32.800 € HT.
- Honoraires facturés au titre des services autres que la certification des comptes : 0 € HT.

## 10. Provisions pour risques et charges :

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction des risques connus estimés à la date de la clôture.

## 11. Engagement hors bilan

### 11.1 Engagements reçus :

Caution de paiement à 1<sup>ère</sup> demande reçue du LCL, pour un montant de 194.834 euros, concernant un local à Paris.

### 11.2 Engagements donnés :

Les indemnités retraites acquises par les salariés du siège présents à la date de clôture sont estimées à 47 K€.

Cet engagement n'a pas été constaté sous forme de provision.

Les hypothèses retenues pour le calcul sont les suivantes :

#### Hypothèses économiques :

- a) départs volontaires,
- b) taux d'actualisation : 1.50 %,
- c) augmentation annuelle des salaires : 1 %,
- d) taux de charges sociales : 45 %,
- e) âge de départ à la retraite :
  - si le salarié a un âge inférieur ou égal à 45 ans, l'âge de départ à la retraite est de 67 ans,
  - si le salarié a un âge supérieur à 45 ans, l'âge de départ à la retraite est de 62 ans,
- f) Nombre de mois de salaire dû :
  - 0,5 mois à partir de 10 ans d'ancienneté,
  - 1 mois à partir de 15 ans d'ancienneté,
  - 1,5 mois à partir de 20 ans d'ancienneté,
  - 2 mois à partir de 30 ans d'ancienneté.

Hypothèses démographiques :

- a) taux de rotation du personnel :
- si le salarié a un âge inférieur à 50 ans, selon le taux de rotation moyen par catégorie de salariés des années précédentes.
  - si le salarié a 1 âge supérieur ou égale à 50 ans, le taux de 0% de rotation de personnel.
- b) table de mortalité :
- Si le salarié a un âge inférieur ou égal à 60 ans, selon la table de mortalité issue des données de l'INSEE,
  - Si le salarié a un âge supérieur à 60 ans, alors 100%.

**12. Note sur l'intégration du Compte d'Emploi annuel des Ressources dans les comptes annuels :**

L'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005, modifiant la loi du 7 août 1991 relative au contrôle des opérations faisant appel à la générosité publique, a obligé les associations et fondations concernées à annexer, à leurs comptes annuels, un Compte annuel d'Emploi des Ressources (CER) qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses.

Cette disposition s'applique depuis les exercices ouverts à compter du 01 janvier 2006.

Ce document fait ainsi désormais partie intégrante des comptes établis par l'association.

Le Règlement CRC n° 2008-12 du 7 mai 2008 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations modifiant le règlement n° 99-01 du Comité de la réglementation comptable est applicable à compter du 1er janvier 2009 et a entraîné un changement de méthode décrit dans les règles et méthodes comptables d'établissement du Compte Emplois - Ressources.

**13. Comptabilisation des dons, legs, assurance vie et parrainages :**

Les dons regroupent l'ensemble des ressources issues de la recherche de fonds privés quelles qu'en soient les destinations. Tous les produits des dons privés sont rattachés à l'exercice en fonction de leur date de paiement effectif, ou en fonction de l'année fiscale de rattachement quand le don a été envoyé avant la date de clôture de l'exercice.

## Dons collectés :

- Parrainages : 5.579.666 €
- Dons manuels : 28.019.185 €
- Mécénats d'entreprise : 619.334 €
- Assurance Vie : 1.505.416 €

Les legs constatés en produits sont ceux qui ont été encaissés dans l'année, soit 2.466.559 €. Le montant des legs, acceptés par l'association, autorisés par l'administration, mais non encore réalisés à la clôture de l'exercice, s'élève à 3.489.864 €. Par prudence, cet encours n'est comptabilisé ni en produits, ni au bilan de l'exercice, il le sera une fois l'encaissement intervenu.

**14. Effectifs :**

Les effectifs sont calculés en équivalent temps plein (ETP). Ils intègrent le personnel salarié, le personnel intérimaire, le personnel mis à disposition et les volontaires en service civique.

**15. Changement de méthode comptable :**

L'entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017 du règlement ANC 2015-05 du 2 juillet 2015 relatif aux instruments financiers à terme a conduit à reclasser en résultat d'exploitation les impacts de change relatifs aux créances et dettes « commerciales », auparavant comptabilisés en résultat financier.

Concernant L'association nationale France, aucun reclassement en résultat d'exploitation n'a été effectué en 2017 car uniquement des pertes et gains de changes financiers ont été constatés.

Aucune modification rétroactive n'a été effectuée de telle sorte que ce changement de méthode comptable a des impacts significatifs sur la présentation du compte de résultat.

**ANNEXES**



## IMMOBILISATIONS

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	<b>153.189</b>		<b>318.345</b>
Terrains			
<i>Dont composants</i>			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agencements, aménagements			
Install. techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	49.610		
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>49.610</b>		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	150		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	5.055		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>5.205</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>208.004</b>		<b>318.345</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		<b>140.231</b>	<b>331.303</b>	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agencements				
Installations techn.,matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		35.150	14.460	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>35.150</b>	<b>14.460</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			150	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			5.055	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			<b>5.205</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>175.381</b>	<b>350.968</b>	

## AMORTISSEMENTS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>fin d'exercice</i>
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	<b>140.231</b>	<b>28.063</b>	<b>140.231</b>	<b>28.063</b>
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agencemnts, aménagmnts				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	46.943	1.575	34.882	13.636
Autres immobilisations corporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>46.943</b>	<b>1.575</b>	<b>34.882</b>	<b>13.636</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>187.174</b>	<b>29.639</b>	<b>175.113</b>	<b>41.699</b>

<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>							
<i>Rubriques</i>	<i>Dotations</i>			<i>Reprises</i>			<i>Mouvements amortissements fin exercice</i>
	<i>Différentiel de durée</i>	<i>Mode dégressif</i>	<i>Amort.fisc. exception.</i>	<i>Différentiel de durée</i>	<i>Mode dégressif</i>	<i>Amort.fisc. exception.</i>	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Autres immo							
<b>CORPOREL.</b>							
<b>TOTAL</b>							

<i>Charges réparties sur plusieurs exercices</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Dotations</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

## PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Implantations étrangères avant 01/01/92 Implantations étrangères après 01/01/92 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	45.600	26.600	3.600	68.600
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>45.600</b>	<b>26.600</b>	<b>3.600</b>	<b>68.600</b>
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres mis en équivalence Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations	6.582 32.151	6.439	197 15.851	6.385 22.739
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>38.733</b>	<b>6.439</b>	<b>16.048</b>	<b>29.124</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>84.333</b>	<b>33.039</b>	<b>19.648</b>	<b>97.724</b>
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles		33.039	19.648	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

### VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

FONDS ASSOCIATIFS	Début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la clôture d'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	6.098			6.098
Réserves affectées au projet associatif	4.153.902			4.153.902
Réserves statutaire				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice				
<b>TOTAUX FONDS PROPRES</b>	<b>4.160.000</b>			<b>4.160.000</b>
Subvention d'investissement		121.460		121.460
<b>TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>4.160.000</b>	<b>121.460</b>		<b>4.281.460</b>

### VARIATION DES SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

	Début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la clôture d'exercice
Subventions		137.718		137.718
Autres subvention				
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>		<b>137.718</b>		<b>137.718</b>
(-) Quote part viré au compte de résultat		16.258		16.258
<b>SUBVENTIONS NETTES</b>		<b>121.460</b>		<b>121.460</b>

### VARIATION DES FONDS DEDIES

	Début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la clôture d'exercice
Projet HIZY		45.000		45.000
		<b>45.000</b>		<b>45.000</b>

## CREANCES ET DETTES

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			55
Autres immobilisations financières	5.055	5.000	
Clients douteux ou litigieux	11.290	11.290	
Autres créances clients	1.183.923	1.183.923	
Baillleurs de fonds	1.118.267	1.118.267	
Personnel et comptes rattachés	200	200	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	9.231	9.231	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfiques	49.031	49.031	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	37.571	37.571	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	29.337	29.337	
Etat, autres collectivités: divers	322.000	322.000	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	389.232	389.232	
Charges constatées d'avance	200.081	200.081	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3.355.220</b>	<b>3.355.165</b>	<b>55</b>
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an, -5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2.046.208	2.046.208		
Personnel et comptes rattachés	230.019	230.019		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	231.202	231.202		
Etat : impôt sur les bénéfiques				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	118.095	118.095		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	54.103	54.103		
Autres dettes	10.036	10.036		
Groupe et associés	2.241.179	2.241.179		
Baillleurs de fonds	392.623	392.623		
Groupe et associés (rétrocessions bailleur)				
Produits constatés d'avance	246.714	246.714		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5.570.178</b>	<b>5.570.178</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

**DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR**

31/12/2017

<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>	38.808,61
<b>AUTRES CREANCES</b>	38.808,61
409800 Fournisseurs : avoirs à recevoir	8.662,54
408001 Fournisseurs : Soldes débiteurs	26.713,65
468710 Dons à recevoir	3.432,42
<b>TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR</b>	38.808,61

**DETAIL DES CHARGES A PAYER**

31/12/2017

<b>CHARGES A PAYER</b>	907.928,01
<b>DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH</b>	544.398,79
408000 Fournisseurs: factures non parvenues	544.398,79
<b>AUTRES DETTES</b>	10.035,50
419800 Clients: Avoirs à établir	10.035,50
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>	353.493,72
428200 Personnel: congé à payer	180.938,45
428600 Personnel: RTT à payer	9.662,17
428610 Personnel: CET à payer	24.224,88
428620 Personnel: IPE à payer	15.193,83
438200 Charges sociales sur congés à payer	76.211,28
438400 Charges sociales sur RTT à payer	4.069,71
438610 Charges sociales sur CET à payer	10.203,52
438620 Charges sociales sur IPE à payer	6.399,64
448200 Charges fiscales sur congés à payer	20.916,48
448300 Charges fiscales sur RTT à payer	1.116,95
448610 Charges fiscales sur CET à payer	2.800,40
448620 Charges fiscales sur IPE à payer	1.756,41
<b>TOTAL DES CHARGES A PAYER</b>	907.928,01

**DETAIL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

31/12/2017

<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	200.081,11
<b>EXPLOITATION</b>	200.081,11
486000 Charges constatées d'avance	2.017,04
486020 Charges constatées d'avance sur mailing	198.064,07
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	(246.714,00)
<b>EXPLOITATION</b>	(246.714,00)
487000 Produits constatés d'avance	(246.714,00)
<b>TOTAL DES CHARGES &amp; PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	(46.632,89)



## CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

<i>Nature des charges</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
<b>Dotations financières aux amortissements et provision</b>		
- Dotations aux prov. pour dépréciation des créances sur participation		
- Dotations aux prov. pour risques et charges financières		
- Dotations aux prov. pour dépréciation des V.M.P.		
<b>Intérêts et charges assimilées</b>		
- Intérêts sur emprunts		
- Intérêts bancaires		
- Perte sur créances liées à des participations		
<b>Différences négatives de change</b>	2.762	
<b>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</b>		
	<b>2.762</b>	

<i>Nature des produits</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
<b>Autres intérêts et produits assimilés</b>		
- Intérêts comptes bancaires	821	809
- Revenus de titres de placements	262	
- Revenus des prêts		
<b>Reprises sur provisions et transfert de charges</b>		
- reprise sur provision pour risques et charges financières		
- Reprise sur provision pour dépréciation V.M.P.		
- Reprise sur provision pour dépréciation immo financière		
<b>Différences positives de change</b>		2
<b>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>1.083</b>	<b>811</b>

## CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

<i>Nature des charges</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
<b>Sur opérations de gestion</b>		
- Financements sur exercices antérieurs		
- Transfert soutien HIB		
- Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	34.900	
- Perte sur financement exercice précédent		
- Créances devenues irrécouvrables		
- Charges exceptionnelles sur restructuration		
<b>Sur opérations en capital</b>		
- Valeur nette des éléments d'actifs cédés	267	777
<b>Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnels</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>35.167</b>	<b>777</b>

<i>Nature des produits</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
<b>Sur opérations de gestion</b>		
- Financements sur exercices précédents		
- Produits sur exercices antérieurs		
- Autres produits exceptionnels sur opération de gestion		
<b>Sur opérations en capital</b>		
- Produits de cession d'éléments d'actifs		
- Quote-part des subventions virée au compte de résultat		
<b>Reprise sur provisions pour risques et charges exceptionnels</b>		
<b>TOTAL</b>		

**ELEMENTS CONCERNANT LE RESEAU FEDERAL**

	Allemagne	Belgique	Canada	Luxembourg	U.K.	Suisse	USA	COB	Fédération	Total
<b>Actif :</b>	-	-	-	-	-	-	-	199.255	4.231.367	4.430.622
Créances sur Programmes du réseau Fédéral						-		199.255	-	199.255
Autres créances		-						-	4.231.367	4.231.367
<b>Passif :</b>	-	-	-	-	-	-	-	5.767.115	904.686	6.671.801
Dettes sur Programmes du réseau Fédéral						-	-	-	904.686	904.686
Autres dettes	-			-		-	-	5.767.115	-	5.767.115
<b>Compte de Résultat :</b>	-	-	-	-	-	-	-	2.869.410	34.120.261	36.989.671
Financements sur Programmes Fédération (2)								200.989	4.393.980	4.594.969
Autres produits	-					-			34.438	34.438
Contribution aux programmes (1) (2)								2.657.381	29.043.800	31.701.181
Autres charges	-			-				11.040	648.043	659.083
Soutien aux Sections										

(1) Dons et Fonds Institutionnels collectés par l'Association Nationale et affectés sur les Programmes gérés par le réseau fédéral

(2) Contrats de délégation avec la fédération.

### VENTILATION DES EFFECTIFS DE L'ASSOCIATION

Par salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérée directement par l'association.

Par personnel mis à disposition, on entend le personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté à l'association.

Par volontaire en service civique, on entend les jeunes de 16 à 25 ans qui s'inscrivent dans le cadre du dispositif français d'encouragement à l'engagement citoyen.

Ces effectifs ont été calculés en équivalent temps plein.

Effectif moyen	2017	2016
<b>Personnel du Siège</b>	<b>53,22</b>	<b>54,32</b>
Salariés siège Handicap International	45,68	46,38
Personnel mis à disposition	7,07	6,78
<i>Personnel mis à disposition par le Réseau HI</i>	<i>7,07</i>	<i>6,78</i>
<i>Personnel mis à disposition autre</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Volontaires en service civique	0,47	1,16
<b>Personnel Missions Sociales</b>	<b>13,62</b>	<b>11,28</b>
Salariés affectés aux programmes développés en France	8,81	7,47
Personnel mis à disposition	0,30	0,20
Volontaires en service civique	4,51	3,60
<b>Personnel mis à disposition à d'autres Structures</b>	<b>0,70</b>	<b>0,45</b>
Salariés mis à disposition du Réseau HI	0,70	0,45
<b>TOTAL</b>	<b>67,54</b>	<b>66,04</b>

#### **Informations relatives aux rémunérations les plus élevées :**

En conformité avec la nouvelle réglementation des associations, nous vous informons sur la rémunération perçue par les dirigeants de l'association :

Les membres du conseil d'administration de l'association sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération en contrepartie de leur mandat.

Dans un souci de transparence, nous vous précisons que le montant total des salaires bruts annualisés versés aux 5 salariés les mieux rémunérés s'élève à 247.456 € au titre de l'année 2017.

**Compte Emplois - Ressources**

HANDICAP INTERNATIONAL  
ASSOCIATION NATIONALE FRANCE

COMPTE D'EMPLOIS RESSOURCES - 2017

EMPLOIS en milliers d'euros	Emplois de 2017 = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES en milliers d'euros	Ressources collectées sur 2017 = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		1.567,3
<b>1- MISSIONS SOCIALES</b>	<b>40.687,4</b>	<b>31.104,0</b>	<b>1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>42.961,7</b>	<b>42.961,7</b>
<b>1.1. Réalisées en France</b>	<b>4.849,7</b>	<b>4.452,4</b>	<b>1.1. Dons et legs collectés</b>	<b>37.544,2</b>	<b>37.544,2</b>
- Actions réalisées directement	4.391,2		- Dons manuels non affectés	28.158,9	
- Versements à un organisme central ou d'autres organisations	458,4		- Dons manuels affectés	5.413,4	
<b>1.2. Réalisées à l'étranger</b>	<b>35.837,7</b>	<b>26.651,6</b>	- Legs et autres libéralités non affectés	3.778,5	
- Actions réalisées directement	35.837,7		- Legs et autres libéralités affectés	193,4	
- Versements à un organisme central ou d'autres organisations			<b>1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité publique</b>	<b>5.417,5</b>	<b>5.417,5</b>
<b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>10.951,3</b>	<b>10.828,7</b>			
<b>2.1. Frais d'appel à la générosité du public</b>	<b>10.579,0</b>				
<b>2.2. Charges liées à la recherche des subventions et autres concours publics, &amp; et des autres fonds privés</b>	<b>372,3</b>				
<b>2.3.</b>					
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>985,4</b>	<b>919,4</b>	<b>2- AUTRES FONDS PRIVES</b>	<b>927,8</b>	
			<b>3- SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>8.693,1</b>	
			<b>4- AUTRES PRODUITS</b>	<b>151,1</b>	
<b>I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>52.624,1</b>	<b>42.852,1</b>	<b>I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>52.733,7</b>	
<b>II- DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>84,3</b>		<b>II- REPRISES DES PROVISIONS</b>	<b>19,6</b>	
<b>III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>	<b>45,0</b>		<b>III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	<b>0,0</b>	
			<b>IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)</b>		<b>-45,0</b>
<b>IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>0,0</b>		<b>V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>0,0</b>	
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	<b>52.753,3</b>		<b>VI - TOTAL GENERAL</b>	<b>52.753,3</b>	<b>42.916,7</b>
<b>V-</b> Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0,0			
<b>VI-</b> Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0,0			
<b>VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>42.852,1</b>	<b>VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>-42.852,1</b>
			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>1.631,9</b>

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Missions sociales	568,5		Bénévolat	18,7	
Frais de recherche de fonds	1.609,7		Prestations en nature	2.166,5	
Frais de fonctionnement et autres charges	273,9		Dons en nature	267,0	
<b>Total</b>	<b>2.452,1</b>		<b>Total</b>	<b>2.452,2</b>	

**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE PAR DESTINATION**

EMPLOIS - EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE	2017	2016	Variation
<b>MISSIONS SOCIALES</b>	<b>568.531</b>	<b>274.287</b>	<b>294.244</b>
<b>Réalisées en France</b>	<b>568.531</b>	<b>274.287</b>	<b>294.244</b>
Contribution en nature	22.416	23.556	- 1.140
Financement du plan média	454.573	239.493	215.080
Mise à disposition de matériel/véhicules		1.000	- 1.000
Autres prestations gratuites	91.542	8.231	83.311
Personnel bénévole		2.007	- 2.007
<b>Réalisées à l'étranger</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>FRAIS DE RECHERCHE DES FONDS</b>	<b>1.609.724</b>	<b>1.207.130</b>	<b>402.594</b>
<b>Frais d'appel à la générosité publique</b>	<b>1.609.724</b>	<b>1.207.130</b>	<b>402.594</b>
<b>Liés aux dons et legs</b>	<b>12.818</b>	<b>50.487</b>	<b>- 37.669</b>
Personnel bénévole	12.818	50.487	- 37.669
<b>Liés aux autres produits liés à la générosité publique</b>	<b>1.596.906</b>	<b>1.156.643</b>	<b>440.263</b>
Contribution en nature	250.835	2.378	248.457
Financement du plan média	1.236.135	1.123.537	112.598
Mise à disposition de matériel/véhicules			
Autres prestations gratuites	5.210		5.210
Mise à disposition de personnel	102.951	23.173	79.777
Personnel bénévole	1.776	7.554	- 5.778
<b>Frais de recherche de subventions publiques et privés &amp; autres c</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>273.925</b>	<b>173.103</b>	<b>100.822</b>
<b>Frais d'information et de communication</b>	<b>110.060</b>	<b>149.930</b>	<b>- 39.870</b>
Contribution en nature			
Financement du plan média	58.529	110.187	- 51.658
Mise à disposition de matériel/véhicules		8.250	- 8.250
Autres prestations gratuites	47.414	24.669	22.745
Personnel bénévole	4.117	6.824	- 2.707
<b>Services généraux et charges diverses</b>	<b>163.865</b>	<b>23.173</b>	<b>140.692</b>
Mise à disposition de personnel	163.865	23.173	140.692
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>2.452.181</b>	<b>1.654.521</b>	<b>797.660</b>

**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE PAR ORIGINE**

RESSOURCES - EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE	2017	2016	Variation
Financements organismes publiques	0	0	
Financements organismes privés	1.749.236	1.249.164	500.072
Autres contributions en biens et services	702.945	405.357	297.588
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>2.452.181</b>	<b>1.654.521</b>	<b>797.660</b>

## Règles et méthodes comptables d'établissement du Compte Emplois-Ressources

Handicap International France est une Organisation de Solidarité Internationale créée en 1982 et reconnue d'Utilité Publique en 1997. Elle est membre du réseau fédéral Humanité & Inclusion (présentation du réseau fédéral détaillée dans les faits significatifs)

### **Notre objet statutaire**

*« Aider des personnes en situation de déficience ou de handicap qu'elle qu'en soient la nature et la cause, sur le territoire national et dans toutes les régions du globe. Il entre également dans l'objet de l'association de mettre en œuvre toute action de prévention des situations de handicap dans des domaines médicaux, scientifiques, sociaux, techniques et juridiques.*

*L'association pourra décider d'accorder son soutien humain, matériel et financier à d'autres expériences associatives, qu'elles soient françaises ou étrangères, dont l'activité permettrait la mise en œuvre d'actions communes pouvant aboutir à la réalisation de programmes pluridisciplinaires.*

*Enfin, l'association pourra rendre compte ou rendre publique toute situation qui serait contraire aux Droits de l'Homme. Elle pourra également s'associer à toute initiative semblable émanant d'un autre organisme ».*

### **Notre vision**

Indignés face à l'injustice que vivent les personnes handicapées et les populations vulnérables, nous aspirons à un monde solidaire et inclusif, où toutes les différences nous enrichissent et où chacun peut « vivre debout ».

### **Notre mission**

Handicap International France est une organisation de solidarité internationale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes naturelles.

Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne, pour répondre à leurs besoins essentiels, améliorer leurs conditions de vie, promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

### **Notre mode d'intervention**

Elle intervient aussi bien dans des contextes d'urgence, de post-urgence, de reconstruction, de développement, que de crise chronique. Dès que cela est possible, l'association travaille en partenariat avec les associations locales et les autorités du pays dans lequel elle intervient.

### **Les bénéficiaires**

Dans 57 pays, HI agit auprès des populations exposées aux risques de maladies, de violences ou d'accidents invalidants, aux populations vulnérables et en particulier les personnes handicapées et les personnes vivant avec des maladies chroniques invalidantes, auprès des populations réfugiées ou sinistrées et auprès des populations exposées au danger des armes, munitions et engins explosifs.



## **Nos valeurs**

### **Humanité**

La valeur d'humanité est le socle de notre action de solidarité. Nous considérons chaque personne, sans discrimination et reconnaissons à chacun sa dignité. Notre action est empreinte de respect, de bienveillance et d'humilité.

### **Inclusion**

Nous promovons l'inclusion de chacun dans la société et la participation de tous, dans le respect de la diversité, de l'équité et des choix de chacun. Nous reconnaissons la différence comme une richesse.

### **Engagement**

Nous nous engageons avec détermination, enthousiasme et audace, à développer des réponses adaptées, pragmatiques et innovantes. Nous agissons et mobilisons autour de nous pour combattre les injustices.

### **Intégrité**

Nous agissons de manière indépendante, professionnelle, désintéressée et transparente.

## **1. COMPTE D'EMPLOIS DES RESSOURCES ET RUBRIQUES UTILISEES**

Le Compte d'Emplois des Ressources (CER) intègre l'ensemble des emplois et des ressources engagés par l'association, concernant les missions sociales réalisées à l'étranger, ainsi que celles engagées par les Relais régionaux en France. Il est établi selon la réglementation relative au contrôle des opérations faisant appel à la générosité publique (décret n° 92-1011 du 17/9/92) et en conformité avec le CRC 2008-12, qui fixe la réglementation comptable applicable au Compte d'Emplois des Ressources à compter de l'exercice 2009.

Il respecte le plan comptable applicable aux associations et fondations, qui préconise la constitution d'une provision pour charges, à hauteur des ressources dédiées aux programmes et non utilisées dans l'exercice. Cette provision matérialise ainsi l'obligation de l'association d'utiliser ces fonds conformément aux engagements pris auprès des donateurs.

## **2. RUBRIQUES EMPLOIS**

### **2.1 Imputation des coûts directs**

Le montant de chacune des rubriques composant le CER est constitué par les coûts qui leur sont directement affectables dans la comptabilité analytique, et ceci lors de l'enregistrement des opérations en comptabilité générale.

- A cet effet, la comptabilité analytique de l'association lui permet, notamment : d'imputer toute opération à une rubrique budgétaire (ou centre de coût), aussi bien les charges que les produits. La nomenclature utilisée permet ainsi, d'identifier les différentes activités mises en œuvre par l'association.
- Le rattachement de toute dépense à une ligne de financement, permettant la traçabilité de l'utilisation des fonds octroyés par les bailleurs des fonds institutionnels, ainsi que de toute autre ressource affectée aux différentes activités.

### **2.2 Affectation des coûts relatifs au personnel**

Chaque rubrique intègre également les coûts des rémunérations des personnels correspondants à chaque activité.

La base d'affectation est constituée par le temps dédié à chaque activité, ceci en lien avec leurs descriptions de fonctions. Les clés de répartition ainsi déterminées sont appliquées sur le coût des salaires, incluant les charges sociales afférentes, en lien avec l'établissement de la paie.

### 2.3 Répartition des frais généraux

Ces frais sont constitués par l'ensemble des charges externes à caractère général engagées par l'association, tels que les frais de locaux, des télécommunications, des assurances à caractère général, les frais informatiques, les fournitures et consommables administratifs, ainsi que l'amortissement de son parc immobilisé.

De par leur nature, ces frais ne peuvent pas être imputés directement à chaque activité. C'est pourquoi, l'ensemble de ces frais est réparti entre les différentes activités mises en œuvre par l'association (missions sociales en France, recherche des fonds et fonctionnement général), au prorata des temps dédiés par le personnel aux différentes activités.

Le total des frais généraux, soit 418 K€, est réparti comme suit :

- 59 K€ sur les missions sociales mises en œuvre par l'association nationale, essentiellement l'Education au développement, la Campagne internationale contre les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions et la campagne EWIPA.
- 266 K€ sur les activités de recherche des fonds,
- 94 K€ sur les frais de fonctionnement

### 2.4 Les missions sociales

Elles représentent 40.687 K€ et sont détaillées par affectation en annexe.

La mise en œuvre des projets de solidarité internationale est confiée à la Fédération HI. Le volume de ces projets correspond à la rubrique "total réalisé à l'étranger". Les projets réalisés en France sont quant à eux mis en œuvre principalement par Handicap International France.

#### 2.4.1. Les emplois des missions sociales à l'étranger :

L'association a contribué à hauteur de 35.838 K€ aux programmes mis en œuvre par la Fédération HI dans le monde. La contribution « toutes missions sociales » correspond aux coûts transverses engagés par la Fédération HI pour assurer la mise en œuvre opérationnelle des missions sociales et leur développement.

#### 2.4.2. Les missions sociales réalisées en France :

D'un total de 4.850 K€, elles intègrent principalement la Campagne internationale contre les mines antipersonnel et bombes à sous-munitions (BASM), les actions de sensibilisation et mobilisation pour les droits et l'intégration des personnes en situation de handicap, le magazine « Déclis, familles et handicaps » dont le dernier numéro a été publié en octobre 2017, mois de lancement de la plateforme digitale Hized.org.

Les coûts engagés dans les actions d'éducation au développement, en conformité avec l'objet associatif et la définition de la mission sociale de l'association, sont classés dans les « Missions sociales ». C'est le cas, notamment, des coûts engagés par l'association pour la mobilisation du grand public, dans le cadre de la campagne contre la fabrication et l'utilisation des mines antipersonnel et de la campagne EWIPA.

Ainsi, 2.7 M€ des coûts engagés par l'association dans le cadre de l'appel aux dons, mais relatifs à des actions de sensibilisation du grand public et à des campagnes publiques de pression auprès des autorités réalisées au sein de la Campagne Internationale contre les mines antipersonnel et pour l'interdiction des bombes à sous-munitions, sont imputés dans cette rubrique pour cette année.

Par ailleurs, 0,6 M€ des frais engagés dans la sensibilisation et mobilisation du grand public, à travers diverses actions de communication tel que des journaux et expositions, sont rattachés à la sensibilisation et mobilisation pour l'intégration des personnes handicapées.

## **2.5 Les frais de recherche des fonds**

Les frais de collecte de dons et legs représentent 8.213 K€, une diminution de 279 K€ par rapport à 2016 qui s'explique principalement par une diminution des coûts de prospection. Ils intègrent les frais directs des opérations de collecte (publipostage, internet, "couponing", téléphone, pour l'essentiel) pour 6.595 K€ et les frais de gestion des donateurs (encaissement des dons, envoi des reçus fiscaux, relations donateurs, etc.) pour 1.618 K€.

Les autres frais de recherche de fonds auprès du grand public sont en hausse et s'élèvent à 2.366 K€. Ils sont essentiellement constitués par des coûts engagés pour les activités de ventes solidaires, et de fabrication et distribution de produits solidaires (Kit Plio, Sac à sapin), soit 2.347 K€. L'impôt sur les bénéfices relatif à ces activités est imputé dans cette rubrique, il représente 358 K€.

Enfin, 372 K€ sont engagés dans les frais d'obtention et gestion des contrats des financements provenant des fondations et du mécénat d'entreprise. Cette gestion est assurée par un seul et même service au siège de l'association, de ce fait, la dissociation de ce coût, tel que le nouveau CER l'exige, n'est pas possible.

## **2.6. Les frais de fonctionnement**

Ils sont composés des services généraux tels que, la gestion du système d'information, la comptabilité, la trésorerie, l'accueil, la gestion du personnel du siège et la gestion des locaux et des équipements. Ces frais intègrent également la direction générale et les instances législatives.

Leur coût s'élève à 985 K€, contre 1 163 K€ en 2016.

## **3 RUBRIQUES RESSOURCES**

Le total des ressources de l'exercice s'élève à 52.734 K€.

### **3.1 Les ressources collectées auprès du public**

Elles sont composées pour 37.544 K€ des dons, parrainages et legs collectés, 4.164 K€ des produits du commerce solidaire, 74 K€ de produits divers.

Elles intègrent aussi 1.179 K€ de dons rétrocédés par la Fondation Vivre Debout – Handicap International sous l'égide de la Fondation pour l'Université de Lyon.

### **3.2 Autres fonds privés**

Les autres fonds privés intègrent pour 716 K€ le mécénat d'entreprise et pour 41 K€ les bailleurs privés.

Sont également comptabilisées ici les recettes générées par le magazine Déclik, dont le dernier numéro a été publié en octobre 2017, et par la plateforme Hizy.org, qui le remplace en partie, pour 145 K€.

### **3.3 Subventions et autres concours publics**

Le total affecté en produits s'élève à 8.693 K€ ; il est composé pour 8.686 K€ de subventions de l'Etat et des collectivités publiques françaises.

### 3.4 Le « forfait administratif » octroyé par les bailleurs institutionnels

Les bailleurs institutionnels, aussi bien publics, que privés, octroient une contribution forfaitaire, destinée à financer les frais de fonctionnement de l'association. A ces frais peuvent s'ajouter ceux relatifs au pilotage et aux services support, lorsque ces coûts ne sont pas éligibles au titre des dépenses directes de mise en œuvre des actions.

Cette ressource est affectée intégralement à la structure du réseau fédéral qui met en œuvre la mission sociale, pour la couverture de ses frais de fonctionnement.

## 4 LE SUIVI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC

La présentation du CER met bien en évidence l'effet levier des fonds issus de la générosité public sur l'obtention de financements sollicités auprès des bailleurs de fonds institutionnels.

C'est la combinaison équilibrée de ces deux ressources qui permet au réseau fédéral Handicap International de financer ses programmes à travers le monde, et ainsi de préserver son indépendance et de pérenniser son action.

### 4.1 L'utilisation des ressources provenant du grand public

Le total des ressources provenant de la générosité du grand public, disponible pour financer les Emplois de l'exercice, s'élève à 44.529 K€. Il est constitué par 42.962 K€ de ressources collectées en 2017 auxquelles s'ajoutent 1.567 K€ de solde de l'année précédente.

Ces ressources ont été consommées dans l'année à hauteur de 42.852 K€. Leur utilisation pour chacune des rubriques du CER, est calculée par différence entre le total des Emplois et les autres ressources affectées (hors ressources provenant du public), sur la base de la comptabilité analytique.

Au 31 décembre 2017, le solde final s'élève à 1.632 K€, en légère augmentation par rapport au solde initial de l'exercice. Ils représentent 39 % du total des fonds associatifs contre 38 % en 2016.

### 4.2 La collecte, levier pour obtenir des fonds institutionnels auprès des bailleurs

Les deux sources de financement de l'association, la collecte auprès du grand public d'une part, les financements institutionnels d'autre part, ne sont pas indépendantes : les bailleurs institutionnels n'accordent habituellement des financements qu'aux associations qui démontrent leur capacité d'autofinancer une partie significative de leurs projets. La solidité financière d'une association est donc un gage de crédibilité, de sérieux et de viabilité.

Les fonds associatifs de l'association se montent à 4.281K€ dont 1.632 K€ de collecte de dons non utilisée. Outre la nécessaire crédibilité, ils constituent une sécurité financière pour faire face aux variations de ressources et ainsi de préserver les missions sociales. Ils permettent enfin d'avancer aux programmes sur le terrain la trésorerie indispensable à la mise en œuvre des actions en attendant les versements des bailleurs.

Chaque euro collecté auprès du public donne davantage de poids et d'argument à l'association pour solliciter et obtenir des fonds publics et privés, et se comporte ainsi comme un levier.

En 2017, pour chaque euro investi dans la collecte, l'association obtient 4,71 €<sup>1</sup> nets grâce à la générosité des donateurs. Chaque don de 1 euro dépensé sur les programmes, a contribué à générer 0,31 € auprès des autres financeurs français.

<sup>1</sup> dans ce ratio, l'impact du commerce solidaire, soit 4.164 K€ de revenus et 2.347 K€ de coûts directs intégrés dans la rubrique « frais de recherche de fonds » et 60 K€ de frais de fonctionnement, ne sont pas pris en compte.

Extrapolé au niveau du réseau fédéral, l'impact de la collecte française sur les bailleurs est amplifié via les bailleurs internationaux notamment les bailleurs européens. A travers sa collecte de fonds, prépondérante au sein du réseau fédéral, l'association française multiplie ainsi la capacité du réseau Handicap International à agir sur le terrain.

## **5 VALORISATIONS DES APPORTS EN NATURE ET GRATUITES**

Les valorisations des contributions en nature et des apports des bénévoles dont l'association a bénéficié, sont intégrées en pied du Compte de Résultat en comptabilité générale et du Compte d'Emplois des Ressources.

Le total des valorisations pour 2017 s'élève à 2.452 K€.

Elles concernent pour 1.610 K€ les frais de recherche des fonds, 569 K€ les missions sociales et le solde, les frais de fonctionnement. Elles intègrent à hauteur de 1.749 K€ des frais de campagnes d'affichage et aux frais de publicité (spots radio, TV, qui ont contribué la mobilisation du grand public et la ventes des produits partage).

---

**CONTRIBUTION AUX MISSIONS SOCIALES DU RESEAU FEDERAL**

(en milliers d'euros)

MISSIONS SOCIALES ET RESSOURCES AFFECTES	RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		AUTRES FONDS PRIVES ET AUTRES PRODUITS	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	TOTAL CONTRIBUTION AUX MISSIONS SOCIALES DU RESEAU FEDERAL
	Collectées par l'Association	Collectées par la Fondation Vivre Debout			
BURKINA FASO / NIGER	687	-	-	240	927
BURUNDI	230	-	-	83	313
ETHIOPIE	415	-	-	5	420
KEYNIA / SOMALIE (dont Somaliland et Puntland)	694	-	10	277	981
MADAGASCAR	424	-	8	337	769
MALI	1.779	100	-	1.924	3.803
MOZAMBIQUE	490	-	-	-	490
PROJETS REGIONAUX AFRIQUE DE L'EST	142	-	-	405	547
PROJETS REGIONAUX AFRIQUE DE L'OUEST	188	-	-	82	270
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	229	-	-	-	229
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	315	90	3	29	437
REPUBLIQUE DU SUD SUDAN	578	-	-	98	676
RWANDA	288	-	-	25	313
SENEGAL / CAP VERT	666	-	-	505	1.171
SIERRA LEON / LIBERIA	588	-	-	130	718
TCHAD	476	-	-	56	532
TOGO / BENIN	748	-	-	1.462	2.210
<b>AFRIQUE &amp; OCEAN INDIEN</b>	<b>8.938</b>	<b>190</b>	<b>20</b>	<b>5.656</b>	<b>14.804</b>
AFGHANISTAN	370	300	2	432	1.104
BANGLADESH	511	-	-	19	530
CAMBODGE	196	-	-	-	196
CHINE	140	-	-	-	140
LAOS	689	-	-	753	1.442
MYANMAR	454	-	-	-	454
NEPAL	199	-	-	100	299
PAKISTAN	431	-	-	-	431
PHILIPPINES	553	100	-	-	653
PROJETS REGIONAUX ASIE DU SUD	171	-	-	-	171
REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE	60	-	-	-	60
SRI LANKA	778	-	-	-	778
VIETNAM	49	-	-	-	49
<b>ASIE</b>	<b>4.601</b>	<b>400</b>	<b>2</b>	<b>1.304</b>	<b>6.307</b>
BOLVIE	40	-	-	-	40
COLOMBIE	263	-	-	159	422
CUBA	95	-	-	-	95
EQUATEUR	-	-	-	-	-
HAITI	400	5	-	63	468
NICARAGUA	20	-	-	-	20
<b>AMERIQUE LATINE ET CENTRALE</b>	<b>818</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>222</b>	<b>1.045</b>
CRISE SYRIENNE	785	-	-	593	1.378
IRAQ (dont Kurdistan irakien)	524	-	116	159	799
MOYEN ORIENT (EGYPTE / JORDANIE / LIBAN / SYRIE / TERRITOIRES PALESTINIENS / YEMEN)	1.840	-	-	135	1.975
LIBAN	59	-	-	134	193
LIBYE	167	-	-	9	176
TUNISIE / MAROC / ALGERIE	1.034	-	-	319	1.353
YEMEN	193	-	-	0	193
<b>MAGHREB ET MOYEN-ORIENT</b>	<b>4.601</b>	<b>-</b>	<b>116</b>	<b>1.350</b>	<b>6.067</b>
UKRAINE	117	-	-	-	117
<b>EUROPE</b>	<b>117</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>117</b>
COLLECTE MUTUALISEE TOUTES MISSIONS SOCIALES	6.544	-	550	53	7.147
<b>CONTRIBUTION TOUTES MISSIONS SOCIALES</b>	<b>6.544</b>	<b>-</b>	<b>550</b>	<b>53</b>	<b>7.147</b>
PROJETS DE LA FONDATION HI	-	458	-	-	458
<b>CONTRIBUTION A LA FONDATION HI</b>	<b>-</b>	<b>458</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>458</b>
MOBILISATION INTERNATIONALE	350	-	-	-	350
CAMPAGNE INTERNATIONALE POUR INTERDIRE LES MINES ET LES BASM ET CONTRE LE BOMBARDEMENT DES CIVILS EN ZONE PEUPLEE (EWIPA)	350	-	-	-	350
<b>TOTAL MIS EN OEUVRE PAR LA FEDERATION</b>	<b>25.970</b>	<b>1.054</b>	<b>687</b>	<b>8.585</b>	<b>36.296</b>
MOBILISATION FRANCAISE	2.896	-	-	96	2.992
CAMPAGNE NATIONALE POUR INTERDIRE LES MINES ET LES BASM ET CONTRE LE BOMBARDEMENT DES CIVILS EN ZONE PEUPLEE (EWIPA)	2.896	-	-	96	2.992
MAGAZINE DECLIC - FAB LIFE	578	-	215	-	793
MOBILISATION POUR LES DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES	606	-	-	-	606
<b>AUTRES PROJETS MIS EN OEUVRE PAR L'ASSOCIATION NATIONALE FRANCE</b>	<b>1.184</b>	<b>-</b>	<b>215</b>	<b>-</b>	<b>1.399</b>
<b>TOTAL MIS EN OEUVRE PAR L'ANF</b>	<b>4.080</b>	<b>-</b>	<b>215</b>	<b>96</b>	<b>4.391</b>
<b>TOTAL DE LA CONTRIBUTION AUX MISSIONS SOCIALES DU RESEAU FEDERAL</b>	<b>30.050</b>	<b>1.054</b>	<b>902</b>	<b>8.681</b>	<b>40.687</b>

La mise en oeuvre des projets de solidarité internationale est confiée à la Fédération Handicap International, le volume de ces projets correspond à la rubrique "total mis en oeuvre par la Fédération". Les projets réalisés en France sont quant à eux mis en oeuvre par Handicap International France.